

COMPTE RENDU - Conseil Municipal du 02 avril 2010

L'an deux mil dix, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de St Pierre D'Alvey, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe COTTAREL, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2010

Présents : Mesdames Madeleine MIEGE, Perrine LEBLANC, Irma LIPPKE, Messieurs Jean VEUILLET, Jean-Claude BRUSCHETTA, Michel REVEYRON, Gérard REVEYRON.

Absent excusé: Elisabeth CARRICO, Paul-Henri GALVIN, Jérôme BROCHIER.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Voir annexe 1 pour l'investissement

Voir annexe 2 pour le fonctionnement

Voir annexe 3 pour la balance générale

Les annexes sont consultables
au panneau d'affichage

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

Voir annexe 4

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENTS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Vote comme suit les participations aux organismes de regroupement pour l'année 2010 :

■ Ecole de Novalaise (fonctionnement uniquement)	13 380,00 €	Pour 12 élèves
■ Ecole de Traize (fonctionnement et investissement)	26 734,00 €	Pour 23 élèves
■ Ecole de Traize (provision pour plateau sportif)	9 000,00 €	

SUBVENTIONS 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Vote comme suit les subventions accordées pour l'an 2010

■ Basket Novalaise	80 €
■ Club de gym de Novalaise	80 €
■ Fédération recherches médicales	400 €
■ Divers	440 €

TARIFS LOCATIONS SALLES DES FETES

Le Conseil Municipal,

DECIDE , d'appliquer à compter du 2 avril 2010, les tarifs suivants pour la location des salles des fêtes :

⇒ pour les habitants de Saint Pierre d'Alvey :

- Salle équipée = 80 €
- Salle non équipée = 50 €
- 2 salles = 130 €
- caution = 100 €

⇒ pour les extérieurs à la commune

- Salle équipée = 100 €
- Salle non équipée = 65 €
- 2 salles = 160 €
- caution = 100 €

Fait et affiché le 20 avril 2010

Le Maire

Christophe COTTAREL